



Mission d'assistance technique dans le domaine de la régulation et de la supervision bancaires au Burundi

Domaine : régulation et supervision bancaires

Pays : BDI

Autorité bénéficiaire : BRB

Dates : 19-30 avril 2021

L'AFRITAC Centre a organisé un atelier de travail par visioconférence avec la Banque de la République du Burundi (BRB), du 26 au 30 avril 2021, dans le domaine de la régulation et de la supervision bancaires, portant sur la méthodologie de contrôle sur place de la fonction comptable et du dispositif de contrôle-qualité de l'information dans les établissements de crédit.

Cette mission a été organisée en trois temps, afin de maximiser la valeur ajoutée et l'efficacité de l'interaction avec la BRB.

- Tout d'abord, en février 2021, l'AFRITAC Centre a élaboré un canevas de contrôle sur place, à l'attention de la BRB, pour lui permettre de réaliser une mission-pilote de vérification du domaine faisant l'objet de la mission dans l'une des banques de son choix. Cette mission-pilote a été réalisée par la BRB pendant les premières semaines du mois d'avril et a donné lieu à un rapport de mission que la BRB a partagé avec l'AFRITAC Centre.
- Ensuite, durant la phase préparatoire de cette mission, l'AFRITAC Centre a rédigé un projet de guide méthodologique relatif au contrôle sur place de la fonction comptable et du dispositif de contrôle-qualité de l'information dans les établissements de crédit, comportant une vingtaine de points de contrôle dont les modalités de mise en œuvre ont été explicitées. Ce document a été transmis à la BRB avant l'atelier de travail, pour faciliter son appropriation. Le contenu du guide a été adapté à l'environnement bancaire du Burundi et défini sur mesure, selon l'approche basée sur les risques, en se référant aux normes et bonnes pratiques internationales ainsi qu'à la réglementation prudentielle en vigueur au Burundi. Le guide s'est plus spécialement attaché à poser de solides principes pour l'évaluation globale des composantes de la fonction comptable (gouvernance, organisation, système d'information, processus, contrôles...) et du dispositif de contrôle-qualité de l'information (processus de reporting, adéquation des tableaux de bord...).
- Enfin, un atelier de travail a été organisé durant cinq jours (en matinée) par l'AFRITAC Centre. En dépit de son format virtuel, l'atelier a permis de renforcer les capacités des superviseurs bancaires de la BRB. En effet, (i) le rapport de la mission-pilote de la BRB a fait l'objet d'un retour d'expérience et (ii) les orientations méthodologiques préconisées dans le guide préparé par l'AFRITAC Centre ont fait l'objet d'une présentation et d'une discussion approfondie avec les participants, qui ont pu poser les questions souhaitées et obtenir les éclaircissements nécessaires à leur bonne appropriation de la démarche de contrôle.

Le Directeur de la BRB en charge de la supervision bancaire a exprimé sa satisfaction au vu des résultats atteints qui lui ont été restitués en fin de mission.